

Julie Bour
Lydiane Gueit-Montchal
Olivier Dard
Gilles Richard (dir.)



*Louis
Jacquinot*

Un indépendant
en politique

LOUIS JACQUINOT, UN INDÉPENDANT EN POLITIQUE

Mondes Contemporains

collection dirigée par Éric Bussière et Olivier Forcade

L'Ordre européen du XVI^e au XX^e siècle
Jean Bérenger & Georges-Henri Soutou (dir.)

L'URSS et l'Europe dans les années 20
Georges-Henri Soutou (dir.)

L'Europe de Robert Schuman
A. Moinet-Le Menn, P. Fournié, G. Eldin
& G.-H. Soutou (dir.)

*L'Europe de l'Est et de l'Ouest
dans la Guerre froide (1948-1953)*
Georges-Henri Soutou (dir.)

*Guerres et paix en Europe centrale
aux époques moderne et contemporaine*
Mélanges d'histoire des relations
internationales offerts à Jean Bérenger
Daniel Tollet (dir.)

*L'Insurrection de Varsovie.
La Bataille de l'été 1944*
Alexandra Viatteau (dir.)

Avec les Arabes. Puissance de l'amitié
Mélanges offerts
au professeur Dominique Chevallier
Abd El Hadi Ben Mansour
& Jacques Frémeaux (dir.)

La France et l'URSS dans l'Europe des années 30
M. Narinski, É. du Réau, G.-H. Soutou &
A. Tchoubarian (dir.)

*Henri Hauser (1866-1946). Humaniste.
Historien. Républicain*
S.-A. Marin & G.-H. Soutou (dir.)

Géopolitique de Kaliningrad
Une île russe au sein de l'Union européenne élargie
Frank Tétart

Le Traité franco-britannique de Dunkerque.
Un traité oublié
Yann Lamézac

*La Pologne et l'Europe. Du partage
à l'élargissement (XVIII^e au XXI^e siècles)*
I. Davion, J. Kloczowski & G.-H. Soutou (dir.)

Culture et Guerre froide
J.-F. Sirinelli & G.-H. Soutou (dir.)

L'URSS & l'Europe de 1941 à 1957
É. Robin-Hivert & G.-H. Soutou (dir.)

Pierre Mendès France
Héritage colonial et indépendances
Maria Romo-Navarrete,
préface de Jean-François Sirinelli

Soldats de la loi
La gendarmerie au XX^e siècle
Jean-Noël Luc (dir.)

John Foster Dulles
*Secrétaire d'État, Cold Warrior et père
de l'Europe*
François David,
préface de Georges-Henri Soutou

*L'Afrique indépendante dans le système
international*
É. Robin-Hivert & G.-H. Soutou (dir.)

Jacques Seydoux, diplomate
Stanislas Jeannesson

*L'Aéronautique militaire française outre-mer
1911-1939*
Jean-Baptiste Manchon
préface de Jacques Frémeaux

Julie Bour, Lydiane Gueit-Montchal,
Olivier Dard & Gilles Richard (dir.)

Louis Jacquinot,
un indépendant en politique

Préface de Christian Namy



PRÉFACE

Christian Namy
Sénateur et président du Conseil général de la Meuse

Le présent ouvrage consacré à Louis Jacquinot, homme politique meusien qui a traversé une grande partie du xx^e siècle, a été rendu possible par la conjonction de plusieurs facteurs.

Le premier est le dépôt par Louis Jacquinot de ses archives personnelles aux Archives départementales de la Meuse : un ensemble volumineux de notes, documents, correspondances et une collection de photographies exceptionnelles qui illustrent l'ensemble de sa carrière politique, et qui traduit de manière évidente son souci de la postérité.

Le deuxième est le travail de doctorat de Julie Bour à l'université de Metz ; c'est à elle qu'est revenue la tâche d'étudier et d'exploiter l'ensemble de ce fonds documentaire, et de faire ainsi sortir de l'oubli un homme qui a pourtant occupé pendant une quinzaine d'années des fonctions ministérielles.

Au fil des articles, on découvrira l'engagé volontaire de 1914 et 1939, le député, le Résistant, la figure politique locale, le ministre enfin qui a su se maintenir avec une belle constance sous trois Républiques successives. C'est au prisme de son positionnement « modéré » que les éminents historiens rassemblés dans cette publication analysent tour à tour l'incroyable longévité politique de Louis Jacquinot, offrant un portrait en profondeur d'un personnage jusque-là souvent évoqué mais jamais réellement étudié.

C'est une des missions du Conseil général de la Meuse que de valoriser le patrimoine écrit dont il a la charge, et d'encourager la recherche historique basée sur les fonds conservés aux Archives départementales. Après le soutien apporté par le Département aux travaux de recherche de Julie Bour, il était légitime de poursuivre cette collaboration, en rendant hommage à Louis Jacquinot, qui a été président du Conseil général de 1945 à 1973 : c'est désormais chose faite suite à l'organisation par les Archives départementales d'un colloque en 2011 en partenariat avec l'université de Metz, et d'une exposition photographique présentée à l'Hôtel du Département. La parution de ce recueil en est l'aboutissement et la trace.

Puisse le lecteur découvrir ou redécouvrir avec plaisir ce personnage fascinant à bien des égards.

INTRODUCTION

Olivier Dard

Ce livre sur Louis Jacquinot (1898-1993), figure importante de l'histoire meusienne comme de l'histoire politique nationale marque l'aboutissement d'un projet de plusieurs années. À la base, il faut d'abord saluer l'importance du travail accompli par les services des Archives départementales de la Meuse sous l'égide de Lydiane Gueit-Montchal pour inventorier et classer ce fonds de près de 400 cartons dont il sera beaucoup question dans ce volume. Je me souviens fort bien de ma première visite aux Archives départementales de la Meuse et des premiers échanges avec celle qui en était alors la directrice avant que Gérard Diwo ne lui succède, et marque lui aussi pleinement son intérêt pour l'entreprise. Lydiane Gueit-Montchal m'avait fort logiquement vanté l'exceptionnelle richesse de ce fonds et j'avais de mon côté en tête l'importance de Louis Jacquinot, l'ayant beaucoup croisé au tout début de mes recherches historiques sur les Londoniens de la France libre, lorsque j'avais coédité avec le très regretté Hervé Bastien le *Journal de guerre* d'Henri Queuille. J'avais repéré dans un tel fonds la possibilité d'un sujet d'une thèse importante qui aurait comme ambition de retracer l'itinéraire d'un homme qui fut élu sans discontinuer député de la Meuse de 1932 à 1973 et qui fut ministre à plus de quinze reprises de la Troisième à la Cinquième République, occupant notamment les postes de ministre de la Marine, des Anciens combattants ou de l'outre-mer. Julie Bour, alors étudiante en maîtrise, souhaitait faire une thèse en histoire politique, et c'est sur la base d'un projet sur Jacquinot qu'elle décrocha ce qu'on appelait encore alors une allocation de recherche.

Ce sont des efforts croisés de cette dernière et de Lydiane Gueit-Montchal qu'est née l'idée d'un colloque. Il fut appuyé sur le plan scientifique par le Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire (CRULH) aidé par le professeur Gilles Richard. Il fut aussi généreusement doté et soutenu, jusqu'à sa publication, par la Direction de la mémoire, du patrimoine et des Archives (DMPA) en la personne de Laurent Veyssière. En Meuse, la manifestation a été organisée par la directrice des Archives départementales et ses services mais également par Julie Bour qui s'y est particulièrement investie. Ce ne fut pas le seul évènement organisé autour de Louis Jacquinot car sur la base du très beau fonds photographique disponible dans les archives privées de l'ancien ministre une exposition a pu être montée

sous la responsabilité de Julie Bour. À défaut d'avoir pu la visiter, les lecteurs du présent volume pourront découvrir quelques-uns de ces clichés à partir du cahier photographique qui l'illustre.

10 Cet ouvrage a plusieurs ambitions. En premier lieu, faire découvrir et ressortir l'importance de sources archivistiques et iconographiques trop peu connues. La Meuse sur ce point est riche et on ne saurait oublier que si Louis Jacquinot est une figure importante du modérantisme en politique, il compte dans ce département deux célèbres devanciers, André Maginot et Raymond Poincaré. L'ancrage meusien est aussi important pour saisir, dans le cas de Louis Jacquinot, l'importance d'une échelle locale de l'étude du politique qui n'a rien d'anecdotique lorsqu'il s'agit de comprendre comment cet homme a conquis et conservé un fief législatif pendant plus de 40 ans et est demeuré, des décennies durant, président du Conseil général. Dans le cas de Louis Jacquinot, le local est emboîté au national. D'abord, sur le plan de son engagement politique, ce qui invite à s'interroger sur son rôle dans des formations partisans de centre-droit (Alliance démocratique, Centre national des indépendants) tout comme sur sa place dans la famille gaulliste entre les années de guerre et le pompidolisme. Ensuite, sur le plan de son action ministérielle où l'accent a été mis sur la Marine, les Anciens combattants et l'outre-mer.

Le portrait de Louis Jacquinot proposé ici est d'abord celui du dirigeant politique et procède du dépouillement de sources meusiennes et nationales conduites par des universitaires spécialistes d'histoire politique. En même temps, et ce fut un choix des organisateurs, il s'est agi de donner une couleur plus humaine à ce personnage encore trop méconnu. Des élus meusiens, en particulier les anciens parlementaires comme Rémi Herment et François Dosé ont accepté de livrer leur témoignage dans le cadre d'une table ronde. Cette dernière a aussi accueilli Gérard Longuet, alors ministre de la Défense. En dépit d'un calendrier très chargé, il est demeuré plusieurs heures parmi nous et a livré un témoignage substantiel. Tout comme Olivier Stirn, dont on connaît les fonctions ministérielles mais dont trop peu savent qu'il fut chef de cabinet de Louis Jacquinot, sur lequel, après avoir assisté à l'ensemble des communications et des débats, il a livré un témoignage important.

PREMIÈRE PARTIE

Louis Jacquinot en Meuse

LOUIS JACQUINOT : DE L'ENGAGÉ VOLONTAIRE À L'OFFICIER DE RÉSERVE

François Cochet

Louis Jacquinot est combattant volontaire à trois reprises. En décembre 1916, à l'âge de 18 ans à peine révolus, le 7 avril 1919, lorsqu'il rejoint le 3^e régiment d'artillerie lourde polonais et le 10 mai 1940, lorsqu'il quitte, avec cinq autres sous-secrétaires d'État, le gouvernement Paul Reynaud, au moment où les Allemands lancent leur offensive. Ces titres militaires classent d'entrée de jeu Louis Jacquinot parmi les hommes de trempe, *a priori*. Son parcours comme officier de réserve, de 1920 à 1939, puis après la seconde guerre mondiale, mérite d'être suivi de près, tant les comportements de Louis Jacquinot paraissent en phase avec la société de son temps. Peut-être Louis Jacquinot aurait-il pu devenir président de la République en 1953, comme certains l'avancent ? En tout cas, il se construit, au long de sa carrière politique, une image de spécialiste des questions militaires, en partie fondée sur son engagement volontaire de 1916 et sa blessure de 1940. À partir essentiellement du dossier militaire de Louis Jacquinot ainsi que de sources orales, l'historien de l'expérience combattante et de la société militaire peut tenter de replacer les comportements de l'homme politique au cœur de comportements sociaux. Pour cela, il nous faut d'abord laisser la parole aux seuls faits avant de tenter de les contextualiser pour mieux les comprendre.

LES GUERRES DE LOUIS JACQUINOT

En quelques lignes, Marc Sorlot¹, ouvre crédit à bien des simplifications à propos de Louis Jacquinot : « il interrompt ses études à la fin de 1916 pour aller combattre auprès des Américains dans les secteurs de Montfaucon et de Saint-Mihiel. Il est décoré de la Croix de guerre 1914-1918 et fait chevalier de

¹ Marc Sorlot, « Jacquinot, Louis », dans Jean El Gammal (dir.), avec le concours de François Roth et Jean-Claude Delbreil, *Dictionnaire des parlementaires lorrains de la Troisième République*, Metz, Éditions Serpenoise, 2006, p. 228.

la Légion d'honneur »². Un dictionnaire est toujours une manière de « savoir en miettes », mais ses avantages sont ici dépassés par les inconvénients de l'étroitesse de l'espace disponible dans une publication de ce genre. Les raccourcis sont ici étonnants. La première guerre de Louis Jacquinot est réduite à son expérience auprès des Américains, tandis que la Légion d'honneur concerne la campagne de 1940 et lui est décernée le 6 décembre 1940. Il nous faut donc, dans un premier temps, rappeler les étapes que Louis Jacquinot a connues dans les deux conflits mondiaux.

« L'acte d'engagement pour la durée de la guerre » du dossier militaire de Louis Jacquinot, date du 27 décembre 1916 : « À onze heures du matin, s'est présenté devant nous adjoint au maire de la commune de Bar-le-Duc, Louis... Jacquinot. Âgé de 18 ans, profession étudiant. [...] cheveux bruns, yeux bruns, visage ovale, front ordinaire, nez assez fort, taille 1,76m [...] a déclaré vouloir s'engager pour servir dans le 81^e régiment d'artillerie lourde »³. Il est incorporé comme homme de troupe et arrive aux armées le 2 août 1917, après avoir reçu une formation d'artilleur, durant six mois. Brigadier le 30 août 1917, il est maréchal-des-logis trois mois plus tard, le 30 novembre 1917. Louis Jacquinot raconte comment « on nous instruisait à tirer au canon, à servir les pièces »⁴. Mais, il enchaîne ensuite sur l'école de Fontainebleau, où il demeure trois mois et où il suit les cours pour devenir aspirant. Il est promu à ce grade, le 22 août 1918. Il est classé dans la première moitié de la promotion (131^e/268), mais son appréciation d'ensemble suggère clairement qu'il est encore un jeune homme de 19 ans et que les besoins de l'armée française en officiers subalternes sont immenses : « jugement un peu indécis. Caractère effacé. Beaucoup de bonne volonté. Très bonne tenue. A du calme et de l'allant, mais devra affirmer son endurance sur le terrain et au tir. A fourni un travail régulier et satisfaisant »⁵. Il revient alors sur le front, vers Baccarat. « J'avais à ce moment là un 220 Schneider, qui tirait des obus de 100 kg. On tirait sur une ligne en face de nous sans bien connaître. » En septembre 1918, il est officier de liaison d'artillerie auprès des Américains, dans la réduction du saillant de Saint-Mihiel, puis dans l'offensive Meuse-Argonne. « Je faisais la liaison avec l'infanterie, alors j'étais forcément avec l'état-major américain »⁶. Il est cité à l'ordre du 250^e régiment d'artillerie lourde

2 Cette phrase est reprise mot pour mot par Frédéric Schwindt, « Louis Jacquinot : Meusien, indépendant et gaulliste », dans Alain Larcen, Frédéric Schwindt (dir.), *Les Bastions de l'Est, de Boulanger à de Gaulle*, préface de Philippe Séguin, Haroué, Gérard Louis, 2010, p. 141-151.

3 Service historique de la Défense, Vincennes, dossier militaire de Louis Jacquinot, 8 Ye 134 170 (désormais DML).

4 Conseil général de la Meuse, entretien de Louis Jacquinot avec François Roth, 1991, p. 2.

5 DMLJ, École militaire d'artillerie de Fontainebleau, feuillets de notes et appréciations diverses, note d'ensemble.

6 Conseil général de la Meuse, entretien de Louis Jacquinot avec François Roth, 1991.

pour la qualité de ses observations durant les journées des 5 et 6 novembre 1918. « Jeune aspirant très crâne au feu et plein d'entrain. Détaché à la liaison d'infanterie. Dans les journées des 5 et 6 novembre, a rempli sa mission avec intelligence et sang-froid toujours aux observatoires les plus avancés. A fourni au commandement de nombreux et utiles renseignements sur l'ennemi »⁷. Il reçoit alors la Croix de guerre.

L'armistice le trouve à Verdun. Pour compléter ses trois ans de service, Louis Jacquinot se porte volontaire pour la Pologne. Le 7 avril 1919, il est classé au 3^e régiment d'artillerie légère polonais, mais se trouve détaché pour prendre le commandement de la 1^{re} compagnie du train de la 37^e division de chasseurs polonais. Il sert en Galicie et se souvenait encore, en 1991, à 93 ans, « le pain noir était souvent humide, on souffrait matériellement, moralement, c'était tellement extraordinaire ! Que ça passionnait de se trouver en Ukraine à cheval, à 19 ans⁸, ce n'est pas mal ». Il accède à la vraie épaulette avec le grade de sous-lieutenant, à titre temporaire, le 15 mars 1919 et à titre définitif, mais dans la réserve bien sûr, le 15 octobre 1920.

La deuxième guerre de Louis Jacquinot se déroule, bien entendu, dans des conditions fort différentes. D'une part, c'est un homme de 41 ans qui est mobilisé à nouveau. Mais surtout, Louis Jacquinot participe aux cabinets ministériels depuis la fin des années 1920. Membre du cabinet d'André Maginot au ministère des Colonies en 1928, il suit son patron au ministère de la Guerre, dont il devient chef-adjoint du cabinet en novembre 1930⁹. Élu député à 34 ans en 1932, il participe à la commission de l'aéronautique et à celle de l'armée, entre autres. Il rapporte par exemple le projet de loi portant statut organique de l'armée de l'air en avril 1935. Réélu en 1936, il siège à nouveau à la commission de l'armée. Peut-être par attachement à son arme, il réclame plus de crédits pour l'artillerie lourde.

Désormais, son rôle et sa compétence militaires doivent être lus à l'aune de sa notoriété politique. Les militaires sont bien placés pour savoir qu'il est bon d'avoir le soutien des hommes politiques. À la mobilisation Louis Jacquinot a d'abord été affecté au 153^e régiment d'artillerie de forteresse, le 5 septembre 1939. Le 1^{er} février 1940, il est affecté au 6^e régiment d'artillerie divisionnaire. Nommé sous-secrétaire d'État à l'Intérieur, le 22 mars 1940, dans le gouvernement Paul Reynaud, il quitte les armées, comme membre du cabinet. Au lendemain du

7 Dans l'entretien réalisé en 1991 avec François Roth, Louis Jacquinot donne encore par cœur le texte de cette citation.

8 En fait vingt ans.

9 Il quitte ses fonctions en décembre 1931, à la demande de Maginot (selon lui), afin de se présenter aux législatives de la Meuse de 1932, dans l'arrondissement de Commercy.

remaniement du 10 mai¹⁰, il est remis à la disposition du général en chef et rejoint le 61^e régiment d'artillerie divisionnaire, où il sert comme officier de liaison. Il est proposé pour le grade de capitaine à titre temporaire au cours du travail d'avancement du premier trimestre de 1940¹¹. Le 21 mai 1940¹², il est grièvement blessé dans les circonstances que Louis Jacquinot a lui-même décrites, dans une déposition pour une déclaration d'invalidité, signée de sa main, le 20 janvier 1942 à Riom. La scène se situe près du cimetière de Berry-au-Bac, haut lieu des combats de 1914-1918, et notamment de l'attaque des chars du commandant Louis Bossut, le 16 avril 1917. La notice précise qu'il s'agit d'une blessure par balle à la suite d'un accident. À la question « comment l'accident s'est-il produit ? » Louis Jacquinot écrit, en style télégraphique, « officier de liaison entre deuxième groupe du 61^e régiment d'artillerie divisionnaire et 80^e régiment d'infanterie. Pris pour ennemi par poste de garde du colonel commandant 80^e RI à qui je venais rendre compte de mes missions ». À la question : « avez-vous des témoins », il écrit, « poste colonel » et à celle demandant le nom de ces témoins ; « probablement tous prisonniers ». À la suite de cette blessure, il est cité et proposé pour la Légion d'honneur le 2 juin 1940. Cette déclaration de demande d'invalidité¹³, outre le fait qu'elle éclaire sans aucune équivoque les circonstances de la blessure de Jacquinot, présente un autre mérite. Louis Jacquinot y énumère les hôpitaux par lesquels il est passé, avec les dates de séjour¹⁴. Après l'hôpital d'Épernay où il est pris en charge, il connaît celui d'Étampes, le 14 juin, celui de Blois du 15 au 17, de Poitiers ensuite, de Niort, puis de Bordeaux du 21 au 24 juin et enfin celui de Vichy¹⁵, où il entre le 24 juin et dans lequel il va demeurer jusqu'au 20 décembre 1940. C'est donc à l'hôpital de Vichy que Louis Jacquinot se trouve le 10 juillet 1940 et non à celui d'Épernay, comme indiqué dans certaines publications. Il n'est pas si loin que cela du casino de Vichy, lors de la fameuse séance du 10 juillet à laquelle il ne prend pas part. Il est démobilisé le 16 septembre 1941, à Déols, dans le canton de Châteauroux.

10 Qui voit le départ des sous-secrétaires René Hachette, Joseph Laniel, Fabien Albertin, Amaury de la Grande, Noël Pinelli et Louis Jacquinot.

11 DMLJ, copie des notes du feuillet personnel, « lors du travail d'avancement de janvier [réserve] a été proposé pour le grade de capitaine avec le n° 3/35. Muté sur sa demande dans l'artillerie de campagne où il pense pouvoir déployer plus d'activité que dans l'artillerie d'ouvrage, sera regretté de tous pour son dévouement, son entrain et son excellent esprit. Signé lieutenant-colonel Charly, commandant le 153^e RAF (régiment d'artillerie de forteresse) ».

12 Et non à la date du 11 juin 1940 comme indiqué par Marc Sorlot, « Jacquinot, Louis », art. cit., p. 229, reprise par Frédéric Schwindt, « Louis Jacquinot : Meusien, indépendant et gaulliste », art. cit., p. 144.

13 Qui lui est concédée à 25 % à titre temporaire en 1950, puis passe à 35 % ensuite.

14 « Approximativement » écrit-il.

15 Il est précisé dans le dossier à côté de « Vichy », « radio » (pour « service radiologique » sans doute ?).

Lieutenant deux barrettes dans la réserve à partir de 1923, la carrière professionnelle puis politique de Louis Jacquinot ne lui laisse guère le temps de se perfectionner dans le métier militaire. Entre 1920 et 1931, il accomplit seulement trois stages de 15 jours dans l'artillerie lourde, en 1924, 1928 et 1930. En 1924, le lieutenant-colonel Marin donne l'appréciation suivante :

le lieutenant Louis Jacquinot a accompli un stage volontaire de 12 jours [du 1^{er} au 12 septembre] au régiment pendant les écoles à feu au camp de Tahure. Cet officier ne connaît pas encore suffisamment les règlements d'artillerie lourde pour être un bon officier de tir. Employé comme officier d'antenne, il a montré beaucoup de bonne volonté et s'est mis rapidement à ses fonctions. En travaillant et bien dirigé, ce jeune officier, qui est intelligent et animé d'un très bon esprit, se mettra vite à hauteur et deviendra un bon adjoint de commandement de groupe.

À l'issue de son stage de 1928, le même avis mitigé est donné : « a de l'acquis et des moyens, mais aurait pu fournir un plus gros effort. Peut commander une compagnie ou être employé dans un état-major, mais pas comme orienteur »¹⁶. En 1929, l'appréciation du général Jordan (brigadier) porte l'avis « aurait besoin de suivre les cours de l'école d'instruction de sa résidence », tandis que le général Charet (divisionnaire) écrit simplement, « a besoin de travailler ». En 1930, sa période au 196^e régiment d'artillerie lourde (RAL) du 8 au 22 août insiste sur les capacités de travail, mais aussi sur certaines faiblesses du lieutenant de réserve. « A beaucoup travaillé au cours de la période pour assimiler les règlements et la méthode de tir. A suivi avec fruit les travaux de la période, mais a besoin de travailler encore pour être tout à fait apte à commander une batterie. Peut faire un excellent adjoint de chef de corps »¹⁷. En 1931, son appréciation dit « a encore besoin de travailler pour exercer le commandement d'une batterie ». Pour l'année 1932, son appréciation précise « peut faire un excellent officier d'état-major, sauf orienteur ; a encore besoin de travailler pour être tout à fait apte à commander une batterie »¹⁸. En 1936 et en 1937, le chef d'escadron O'Kelly, reproduisant les avis antérieurs confirme encore « doit compléter son aptitude à commander une batterie »¹⁹ et « aptitudes au commandement d'une

16 Appréciation du lieutenant-colonel Clavaud, commandant le 163^e régiment d'artillerie de Metz.

17 Appréciation du colonel Clerc, commandant le 196^e régiment d'artillerie lourde de Bordeaux.

18 DMLJ, résumé des notes antérieures à l'année 1932.

19 Le 30 novembre 1936.

batterie à confirmer »²⁰. Ainsi, jusqu'à 1937, Louis Jacquinot est donc considéré comme un lieutenant d'artillerie de réserve à qui l'on peut confier des tâches administratives ou de liaison, mais pas vraiment une batterie de tir. Un artilleur sans canons en quelque sorte.

Les choses changent singulièrement à partir de 1939. Alors que Louis Jacquinot n'a pas accompli de période en 1938, ni suivi de cours de perfectionnement, l'appréciation portée à son égard en 1939 change radicalement de ton.

A effectué au 62^e régiment d'artillerie d'Afrique, une période de vingt jours à compter du 16 mars 1939, sur le *front* Sud-Tunisien [*sic*]. A été détaché sur sa demande à l'EM [état-major] d'un groupe de 75, occupant ses positions de mobilisations. A effectué ensuite la deuxième partie de sa période à l'EM du colonel commandant l'artillerie du front Sud-Tunisien. Intelligent, vigoureux et avide de s'instruire, a donné entière satisfaction dans ces deux postes. Possède une réelle connaissance des besoins de l'artillerie et des modalités de son utilisation en campagne. Doit être promu capitaine et affecté à un état-major d'artillerie où il rendra les plus grands services par son activité, son dévouement et son sens des réalités²¹.

42

Le 28 mars 1940, le colonel Theurillat note « n'a fait que deux mois de service dans un groupe détaché au cours de tir de Jouy-sous-les-Côtes. A fait bonne impression. Très intelligent, plein d'allant, a suivi avec profit les instructions faites aux stagiaires du cours de tir ».

Après son évvasion de France en janvier 1943 et souscrivant un engagement comme lieutenant à Gibraltar, Louis Jacquinot est nommé capitaine de réserve le 25 juin 1943. À la fin de 1944, il est désormais tout auréolé de sa carrière de résistant et de ministre. Ministre de la Marine en septembre, puis des Affaires musulmanes avant d'être titulaire du poste des Anciens combattants, sa carrière dans la réserve se trouve singulièrement accélérée, alors qu'elle avait totalement stagné, de 1923 à 1940, où il était demeuré dans le grade de lieutenant. Le 25 juin 1946, il est nommé chef d'escadron. En 1952, le travail d'avancement de son dossier militaire fait état de son statut d'ancien ministre. Le général de brigade Colliou le juge « officier de tout premier plan ayant fait ses preuves pendant les deux guerres. Résistant. Blessé grièvement. A été cité. Très apte à faire un lieutenant-colonel » et le propose en 3^e place sur 52 candidats. Le colonel de Winter écrit « tout particulièrement appuyé en raison de la situation du candidat » et le classe 5^e sur 82. Le général de division Bargis-Desbordes,

²⁰ Le 22 novembre 1937.

²¹ DMLJ, notes du feuillet personnel, document signé colonel René, commandant le 62^e RAA.

écrit simplement « très appuyé » et maintient le classement de 5^e sur 82. Effectivement, Louis Jacquinot termine sa carrière d'officier de réserve dans le grade de lieutenant-colonel honoraire d'artillerie.

TENTATIVES DE MISE EN PERSPECTIVE DE LA CARRIÈRE MILITAIRE DE LOUIS JACQUINOT

Il s'agit ici, non pas de voir Louis Jacquinot *dans* la Grande Guerre ou le second conflit mondial, mais bien d'essayer de procéder à l'envers en essayant de montrer ce que ces deux périodes-clés révèlent du personnage de Louis Jacquinot. Qu'est-ce que la Grande Guerre *dit* de Louis Jacquinot ? Engagé volontaire, Louis Jacquinot n'est pas pour autant un *guerrier*, révélé à lui-même comme le capitaine Conan du roman de Roger Vercelet. Il n'est pas un combattant du premier cercle de feu, comme Charles Delvert, normalien, agrégé, élève d'Ernest Lavisse, capitaine d'infanterie dont le rôle est si important pour la défense des parages de Vaux, durant la bataille de Verdun. Le 2 juin 1916, à 22 heures, la compagnie du capitaine Delvert ne compte plus que 60 hommes, le 3 juin à 23 heures, 39 hommes. Il redescend de Vaux le 5 juin 1916 avec 7 hommes indemnes²². Par le choix de l'artillerie lourde, Jacquinot n'est pas vraiment de cet ordre des combattants de première ligne, auquel appartient également l'historien Marc Bloch, qui connaît les durs combats d'Argonne – entre autres – comme adjudant avant de finir la guerre comme capitaine d'infanterie²³. Si l'on devait comparer sa carrière militaire durant la Grande Guerre à une autre, c'est peut-être à Jean-Norton Cru²⁴ qu'il ferait penser, le phénomène d'écriture de la guerre en moins. Il est vrai que Louis Jacquinot est alors un tout jeune homme manquant de recul pour pouvoir écrire la guerre. Il fait son devoir sans aucun doute. Son patriotisme ne saurait être contesté, mais à l'image de ce qu'il est dans la société française de 1914-1918, ce patriotisme évolue profondément.

La question de l'engagement volontaire de Louis Jacquinot durant la Grande Guerre, doit être convoquée, pour être explicitée sans œillères. On sait les débats historiographiques qui ont accompagné, en France uniquement d'ailleurs, la vaine polémique à propos des termes « contrainte » et « consentement ». J'ai consacré suffisamment de travaux à montrer l'inanité de l'opposition des

²² Charles Delvert, *Carnet d'un fantassin, Massiges, 1916, Verdun*, présentation Gérard Canini, Verdun, Éditions du Mémorial de Verdun, 1981, p. 161-174.

²³ Marc Bloch, *Écrits de guerre*, textes réunis par Étienne Bloch, introduction de Stéphane Audoin-Rouzeau, Paris, Armand Colin, 1997.

²⁴ Jean Norton Cru, *Lettres du front et d'Amérique, 1914-1919*, éditées par Marie-Françoise Attard-Maraninchi et Roland Caty, préface de Jean-Marie Guillon, Aix-en-Provence, publications de l'université de Provence, 2007.

deux concepts pour ne pas avoir à y revenir ici²⁵. On sait aujourd'hui que l'engagement volontaire ne signifie pas la même chose en août 1914 et en décembre 1916. Si l'engagement volontaire de 1914 peut signifier un réel sursaut patriotique dans la conviction, alors largement partagée, que la France est attaquée et qu'elle doit se défendre, cette attitude s'essouffle rapidement. Les engagements volontaires chutent avec la prise en compte de la puissance de feu qui s'exprime dans les premiers combats et des pertes qui en découlent²⁶, même si les pertes de la phase de mouvement de l'été 1914 ne sont rendues publiques qu'au printemps de 1915. Après cette date, l'engagement volontaire prend une tout autre signification, surtout à la lumière des offensives de 1915 – celle de la Woëvre est particulièrement meurtrière – et de la bataille de Verdun de 1916. Une donnée fondamentale ne doit pas être perdue de vue. Le volontaire a le choix de son arme et de son régiment. Dans ces conditions, l'engagement par devancement d'appel devient incontestablement une stratégie d'évitement, non pas de la guerre elle-même, mais bien de *l'arme souffrante* qu'est l'infanterie. Louis Jacquinet n'échappe pas à cette règle. Choisir l'artillerie lourde, c'est faire son devoir, tout en préservant ses chances de survie, dans une arme dont les pertes sont très inférieures à celles de l'infanterie et même de l'artillerie de campagne. Alors que l'infanterie connaît, sur l'ensemble de la guerre, un taux de perte par rapport aux mobilisés de 29 % chez les officiers, et de 22,9 % dans la troupe, l'artillerie connaît des taux à 9,2 % et 6 %, chez les personnels équivalents, sachant que ces taux concernent bien plus l'artillerie de campagne que l'artillerie lourde, située bien plus loin sur le front-arrière. Jules Maurin a compris et exprimé l'essentiel, à propos du centre de recrutement de Mende. « C'est justement parce que la guerre tue, mais qu'on s'est rendu compte qu'elle ne tuait pas indistinctement, qu'elle cueillait ses victimes de préférence dans l'infanterie, qu'on s'engage pour tenter d'en réchapper »²⁷. Les travaux de Philippe Boulanger ont confirmé au niveau national des évolutions sensibles. À partir de 1915, les motivations patriotiques sont remplacées, selon les termes de Philippe Boulanger, par « une volonté de bénéficier de certains avantages offerts par l'engagement volontaire »²⁸. Alors que les volontaires de 1914 optent

25 François Cochet, *Survivre au front, les poilus entre contrainte et consentement*, Saint-Cloud, Soteca/14-18 Éditions, 2005, 272 p., et « consentement/contrainte », dans François Cochet et Rémy Porte (dir.) *Dictionnaire de la Grande Guerre 1914-1918*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2008, p. 271.

26 26 673 engagements en 1914, 10 921 en 1915.

27 Cité par Rémy Cazals, « volontaires », dans *Les Mots de 14-18*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2003, p. 117.

28 Philippe Boulanger « Les conscrits de 1914 : la contribution de la jeunesse française à la formation d'une armée de masse », *Annales de démographie historique*, n° 103, Paris, Belin, 2002/1, p. 11-34.

massivement pour l'infanterie, ils ne sont plus que 4 % en 1918, tandis que 48 % des volontaires de cette même année choisissent la Marine et 32 % l'artillerie. C'est seulement en tenant compte de ces postures d'évitement du risque majeur que constitue un recrutement dans l'infanterie que l'on peut expliquer les remontées de volontariat en 1917 et 1918²⁹. La formation d'aspirant constitue aussi une autre stratégie d'évitement³⁰, au même titre que les stages de spécialisation nombreux dans une armée de plus en plus technicienne.

Louis Jacquinot appartient à la classe 1918. On sait que, durant la guerre, pour faire face aux besoins croissants en hommes les différentes classes sont appelées par anticipation. La classe 15, qui aurait dû être appelée au printemps de 1915, l'est en décembre 1914. La classe 16 est appelée en avril 1915, un an avant son départ prévu. La classe 17 est incorporée en janvier 1916 et la classe 18 en avril-mai 1917. Enfin la classe 19 est incorporée en avril 1918³¹. En devançant l'appel de six mois, Louis Jacquinot fait son devoir et tente, en même temps, de préserver sa vie. Ce faisant, Louis Jacquinot n'est pas un jeune homme exceptionnel, et c'est ce qui le rend intéressant. Il le reconnaît d'ailleurs lui-même implicitement dans une lettre privée du 12 novembre 1918, que l'on trouve dans les Archives départementales de Bar-le-Duc : « Quels égards ne doit-on pas, aux fantassins surtout, qui se sont battus depuis quatre ans. Aucun récit ne peut donner une idée exacte de la vie qu'ils ont menée. Il faut les avoir vus à l'œuvre et regarder le terrain tout de suite après l'attaque »³². Cette distanciation exprimée par l'emploi de la troisième personne du pluriel montre combien Louis Jacquinot sait qu'il n'est pas du monde des biffins martyrs. Il révèle la lecture que la société française fait de la guerre. Au même titre qu'un nombre considérable de jeunes Français, il sait les ravages chez les jeunes hommes de son âge. En outre, il est sans doute mieux renseigné que l'immense majorité de ses pairs par les réseaux sociaux de son père. Dans les entretiens réalisés en 1991 pour le Conseil général de la Meuse, avec notre collègue François Roth, Louis Jacquinot déclare par exemple, « j'ai connu quelques hommes politiques, étant donné que mon père était maire et venait voir le préfet. La première fois que j'ai vu le préfet, j'avais douze ans ». De nombreux autres jeunes gens de son âge, sans capital culturel, ont pourtant fait le même calcul. Un jeune paysan beauceron comme Éphraïm Grenadou, comprend d'instinct qu'il faut éviter à tout prix l'infanterie et s'engage le jour de ses 18 ans, en septembre 1915,

²⁹ 19 685 volontaires en 1917 et 31 197 en 1918.

³⁰ Rémy Cazals et André Loez, « les stratégies d'évitement : à la recherche du filon », dans *Dans les tranchées de 1914-1918*, Pau, Cairn éditions, 2008, p. 234.

³¹ Philippe Boulanger, « Les conscrits de 1914... », art. cit., p. 22.

³² Lettre de Louis Jacquinot, Archives départementales de la Meuse, 158 Per. Merci à Julie Bour de m'avoir indiqué cette lettre.

dans le 26^e régiment d'artillerie³³. Cette stratégie de survie face à une guerre inégalement dévoreuse d'hommes, remet singulièrement en question ce que certains avaient appelé « la culture de guerre » faite de patriotisme échevelé, d'un sens de la croisade et de haine de l'ennemi.

Comme officier de réserve, durant l'entre-deux-guerres, Louis Jacquinot ne suit que très sommairement des périodes de mise à niveau et cela lui est notifié à de nombreuses reprises dans ses avis de notation. Il n'est pas le seul dans ce cas et nous touchons là du doigt une vraie question. Le régime de Vichy a stigmatisé le rôle des officiers de réserve dans la défaite de juin 1940. L'argument est fallacieux car il renvoie, en fait, aux différents niveaux d'acceptation de l'ensemble de la société civile française face à la préparation d'une éventuelle nouvelle guerre et il dispense d'interroger le rôle des chefs dans la défaite. Il pose pourtant la question de la pyramide des âges de 1914-1918. La Grande Guerre a eu un besoin impérieux de chefs de section et d'officiers subalternes. Un important dégageement des cadres se fait après 1919. Les officiers de complément ne sont pas forcément incités à suivre des périodes de remise à niveau. Le colonel Pierre Rocolle a tenu des propos de bon sens en ce qui concerne la formation des officiers de réserve dans les années 1919-1939 :

46

il est indéniable que les sous-lieutenants de réserve issus du service d'un an avaient été formés trop rapidement ; il était, d'autre part, regrettable que les officiers issus du service de dix-huit mois et *a fortiori* les officiers nommés au cours de la première guerre mondiale, eussent boudés les écoles de perfectionnement³⁴.

La fréquentation des écoles de perfectionnement n'est rendue obligatoire que le 14 avril 1939 pour les officiers de réserve appartenant aux classes de la première réserve³⁵. Ainsi Louis Jacquinot, dans sa carrière d'officier de réserve de l'entre-deux-guerres, comme dans sa carrière de soldat en 1916-1919 est-il dans la norme. Il ne se précipite pas vers les stages de perfectionnement entre-deux-guerres et sa carrière politique l'occupe, comme il est normal, avant tout chose. Une fois de plus, il est loin d'être le seul et il est plutôt représentatif d'une génération que véritablement atypique. Deux exemples empruntés à un inconnu d'une part et à un historien célèbre d'autre part, peuvent venir donner du poids à l'argumentaire.

33 Éphraïm Grenadou et Alain Prévost, *Grenadou, paysan français*, Paris, Le Seuil, 1966, réédition 1978, p. 67.

34 Pierre Rocolle, *La Défaite*, t. I, *Les Illusions*, Paris, Armand Colin, 1990, p. 203.

35 « Il convient naturellement de faire exception pour les quelques centaines d'officiers du service d'état-major qui suivaient et avec assiduité les séances organisées à leur intention. Ils se révélèrent d'emblée très adaptés aux fonctions d'officiers d'état-major dans tous leurs états-majors d'affectation », Pierre Rocolle, *La Défaite*, *op. cit.*, p. 340.

Gabriel Dubourg, classe 1916, est appelé en mars 1915, comme les autres membres de sa cohorte. Étudiant en droit, il est d'abord inscrit au peloton des élèves caporaux, puis suit une formation d'aspirant à Joinville. Il termine la guerre comme lieutenant et se retrouve également mobilisé en septembre 1939. À propos de sa mise à niveau comme officier de réserve, dans l'entre-deux-guerres il se contente d'avancer pudiquement dans ses souvenirs, « je suis de temps en temps les cours des officiers de réserve ; je revois le camp de Souges, confortablement amélioré avec un mess où l'on fait ripaille »³⁶.

Marc Bloch, pour sa part, reconnaît, « bien qu'inscrit, dès 1919, au service d'état-major, je ne me pliai jamais à suivre le moindre cours dit "de perfectionnement". Dans le principe, je reconnais que j'eus tort. Mon excuse est que ces années-là, précisément, se trouvèrent coïncider avec la période de ma vie durant laquelle j'ai, tant bien que mal, produit l'essentiel de mon œuvre d'historien »³⁷.

Finalement, avec une différence d'âge de douze années, le cas de Louis Jacquinot est assez proche de celui de Bloch, en tout cas dans leurs postures d'officiers de réserve. Avec un grade de moins, Jacquinot aurait pu se reconnaître dans les propos de Marc Bloch :

comme l'armée de ce temps estimait, avant tout, les bons élèves, elle ne manqua point de me tenir rigueur de mon obstinée école buissonnière. Elle sut même m'en punir doublement. Capitaine de 1918, je n'avais pas cessé de l'être en 1938, lors de ma première mobilisation. Capitaine, je me retrouvai, encore au mois d'août 1939, malgré une proposition d'avancement, signée par les chefs qui m'avaient vu au travail ; capitaine toujours, lorsque, le 11 juillet 1940, je déposai l'uniforme³⁸.

Après la guerre, les simplifications mémorielles à l'égard de Louis Jacquinot sont aisément identifiables dans son dossier militaire. Les jugements négatifs portés sur le lieutenant ne sont plus jamais repris. Seuls, sa citation de 1918, sa blessure de mai 1940, son engagement dans la résistance, apparaissent désormais. Le jeune officier pas tout à fait assez bon pour commander une batterie est, désormais, devenu un symbole et presque une icône. Cela doit d'ailleurs interroger le système de représentations mentales de l'époque, attaché aux hommes politiques résistants. En 1946, son dossier militaire dit, par exemple, en recopiant seulement la partie la plus flatteuse du jugement du colonel René de 1939 :

³⁶ Gabriel Dubourg, *Mes guerres*, Paris, Nouvelles Éditions Debresse, 1984, p. 125.

³⁷ Marc Bloch, *L'Étrange défaite*, Paris, réédition Gallimard, 1990, p. 34.

³⁸ *Ibid.*, p. 34.

très intelligent, plein d'allant, excellent esprit, s'adapte vite et bien. *Possède de réelles connaissances sur les besoins de l'artillerie et les modalités de son utilisation en campagne*³⁹. A participé dans des conditions exceptionnellement brillantes à la campagne de 39-40, comme officier de liaison volontaire. Grièvement blessé, est entré par la suite dans la résistance. Traqué par la Gestapo, a réussi à s'évader pour rejoindre Londres. Officier de premier ordre. Résistant exemplaire, a été cité⁴⁰.

L'échelle des valeurs a changé et les relatives incompétences militaires ne pèsent plus devant le parcours de l'homme politique.

Louis Jacquinot, seize fois ministre sous trois Républiques est ainsi très représentatif, dans son parcours militaire, des mœurs des périodes politiques qu'il traverse avec *brio*. L'image du modéré sied à merveille à Louis Jacquinot. Patriote sans aucun doute, mais pas suicidaire durant la Grande Guerre. Modérément assidu dans sa fonction d'officier de réserve durant l'entre-deux-guerres, il sait toujours réagir avec intelligence face aux événements. Sa blessure du 21 mai 1940 le tient éloigné du vote du 10 juillet. Ensuite, au sein du réseau « Alliance », mais plus encore à Londres et à Alger, il peut donner libre cours à son talent politique. « Il était au courant de tout, conservait des fiches sur tout »⁴¹, dit un auteur. Louis Jacquinot a été un soldat, pas véritablement un guerrier, mais ce n'est pas sans doute ce que la carrière politique attendait de lui.

48

39 La partie en italiques appartient au jugement du colonel René, commandant le 62^e RAA en 1939.

40 DMLJ, « résumé des notes obtenues ».

41 Frédéric Schwindt, « Louis Jacquinot : Meusien, indépendant et gaulliste », art. cit., p. 147.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- AUDIGIER François, « L'Alliance démocratique de 1933 à 1937 ou l'anachronisme en politique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 47, juillet-septembre 1995, p. 147-157.
- AUDIGIER François, SCHWINDT Frédéric (dir.), *Gaullisme et gaullistes dans la France de l'Est sous la IV^e République*, Rennes, PUR, 2009.
- AURIOL Vincent, *Journal du Septennat, 1947-1954*, édité par Pierre Nora, Paris, Armand Colin, 1970.
- BARUCH Marc-Olivier (dir.), *Une poignée de misérables. L'épuration de la société française après la seconde guerre mondiale*, Paris, Fayard, 2003.
- BERNARD Mathias, *La Guerre des droites de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Odile Jacob, 2007.
- BERSTEIN Serge et MILZA Pierre (dir.), *L'Année 1947*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.
- CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *La France libre*, Paris, Fayard, 1996.
- FOCART Jacques, *Journal de l'Élysée (1965-1974)*, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 5 t., 1997-2001, 5 vol.
- LE BÉGUEC Gilles et PESCHANSKI Denis (dir.), *Les Élites locales dans la tourmente. Du Front populaire aux années cinquante*, Paris, CNRS Éditions, 2000.
- QUEUILLE Henri, *Journal de guerre, Londres-Alger, avril 1943-juillet 1944*, présenté par Olivier Dard et Hervé Bastien, Paris, Plon/Fondation Charles de Gaulle, 1995.
- RICHARD Gilles, *Le Centre national des indépendants et paysans de 1948 à 1962, ou l'échec des droites françaises dans le parti des modérés*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2000.
- RICHARD Gilles, Sainclivier Jacqueline (dir.), *Les Partis à l'épreuve de 1968. L'émergence de nouveaux clivages, 1971-1974*, Rennes, PUR, 2012.
- RICHARD Gilles, Sainclivier Jacqueline (dir.), *Les Partis et la République. La recomposition du système partisan, 1956-1967*, Rennes, PUR, 2007.
- ROTH François (dir.), *Les Modérés dans la vie politique française (1870-1965)*, Nancy, PUN, 2000.
- ROTH François, *Raymond Poincaré*, Paris, Fayard, 2000.
- SANSON Rosemonde, *L'Alliance républicaine et démocratique, une formation de centre*, Rennes, PUR, 2003.
- SORLOT Marc, *André Maginot (1877-1932) L'homme politique et sa légende*, Metz, Éditions Serpenoise, 1995.

INDEX NOMINUM

- A** _____
- Abrial, Jean-Marie Charles, amiral 103
- Ajam, Maurice 77
- Albertin, Fabien 40
- Antier, Paul 30, 146
- Anxionnaz, Paul 85
- Argenlieu, Thierry d', vice-amiral 104, 113, 114, 127, 132
- Aron, Raymond 86, 87, 89, 95
- Arraut, Pierre 158
- Astier de La Vigerie, Emmanuel d' 90, 92, 94
- Auboyneau, Philippe, amiral 83, 100, 112, 113
- Auphan, Gabriel, amiral 103
- Auriol, Vincent 108, 109, 110, 117, 125, 132, 141
- Auscher, Pierre 71
- B** _____
- Babin, Robert 94
- Bacon, Paul 139
- Bailleux, Jacques 55
- Baréty, Léon 72, 76, 77
- Barre, Raymond 161
- Barthou, Louis 69, 75
- Baylot, Jean 146
- Beauguitte, André 23, 30, 32, 34, 36, 74, 76, 77, 79, 146, 147, 154, 155, 157, 195, 197
- Béchar, Paul 108
- Bernard, Jean 20, 30, 35, 53, 56, 71, 100, 106, 107, 109, 111, 128, 149, 152, 153, 154, 159, 196
- Besse, René 73
- Béthouart, Antoine, général 92, 105
- Bétolaud, Robert 165
- Bidault, Georges 109, 139, 165
- Billotte, Pierre, général 92
- Billoux, François 91, 107
- Blanc, Pierre 77
- Bléhaut, Henri, contre-amiral 103
- Blum, Léon 78, 79, 85, 87
- Boivin-Champeaux, Jean 140

- Bonnet, Henri 90
 Bonneval, Laurent 76, 79
 Bourguès-Maunoury, Maurice 139, 142
 Brosset, Diego, général 92, 93, 94
 Brossolette, Pierre 86, 90, 95
 Brousse, Martial 27, 29, 30, 137, 146
 Bruyneel, Robert 80
 Bureau, Georges 76, 84, 86
- C** _____
- Capitant, René 90, 152
 Catroux, Georges, général 90
 Césaire, Aimé 179
 Chaban-Delmas, Jacques 142, 151
 Champeaux, François de 74
 Champetier de Ribes, Auguste 104
 Chapelet, Roger 119
 Chapron, Marcel 167
 Chirac, Jacques 161
 Churchill, Winston 91
 Cointreau, André 76
 Colbert, Jean-Baptiste 97, 98, 99, 102, 103, 111, 126, 127, 133
 Collière, André 158
 Collinet, Pierre-Xavier, vice-amiral 101
 Collot, André 53, 158, 159
 Comert, Pierre 86, 87
 Cooper, Duff 115
 Coste-Floret, Paul 107, 111
 Coty, René 134, 140, 141
 Courcel, Geoffroy de 92
 Couve de Murville, Maurice 159
 Cusseau, Victor 33, 34
- D** _____
- Daladier, Édouard 100, 143
 Darlan, François, amiral 93, 100, 101, 102, 103, 112
 David, Robert 15, 72, 98, 158
 Debré, Michel 142, 151, 179, 180, 181, 185, 187
 Defferre, Gaston 177
 Demailly, Jean-Claude 35
 Derrien, Edmond, vice-amiral 116
 Develle, Jules et Edmond 17
 Diethelm, André 90, 91, 92, 94
 Dignac, Pierre 76
 Dodin, Louis 30, 32, 154
 Donnedieu de Vabre, Renaud 15
 Dorgères, Henry 146
 Doriot, Jacques 87
 Doumer, Paul 69
 Doussain, Gustave 76
 Drancourt, Michel 35, 53, 57, 61, 157, 158, 197
 Duchet, Roger 135, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 154
 Dulles, Allen 84
 Dupraz, Johannès 110, 111
 Duvillard, André 174
- E** _____
- Entrevan, colonel 153
- F** _____
- Farjon, Roger 80
 Fauchon, Maxime 76
 Faure, Edgar 62, 71, 141, 146, 177, 178
 Fels, André de 72
 Fénard, Raymond, vice-amiral 122
 Fizaine, Georges 25, 26, 27, 136
 Flandin, Pierre-Étienne 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 138, 139
 Fléchet, Max 142
 Foccart, Jacques 150, 151, 158, 160, 181, 186, 191
 Foch, Ferdinand, maréchal 174
 Forget, Eugène 137
 Fornel de La Laurencie, Benoît-Léon, général 84
 Fould, Achille 73, 76
 Fournier, Pierre-Eugène 84

Frédéric-Dupont, Édouard 64, 70

Frenay, Henri 84, 90, 93

G

Galimand, Lucien 85

Gapiand, Jean 73

Gaulle, Charles de, général 21, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 33, 34, 36, 38, 55, 61, 63, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 112, 113, 131, 133, 134, 135, 139, 140, 142, 144, 147, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 158, 175, 178, 179, 186, 190, 191, 195, 196

Gaulle, Philippe de 120

Gellié, Emile 73, 80

Gilliot, Auguste, général 30, 138, 153, 175

Giraud, Henri, général 63, 88, 89, 90, 92, 102, 104, 105, 112

Giscard d'Estaing, Valéry 14, 16, 197

Gombault, Georges 86, 87

Gouin, Félix 83, 85, 92

Grenier, Fernand 85, 91

Guillaumat, Pierre 134, 154

Guy, Claude 134, 149, 150, 183

H

Hachette, René 40

Héraud, Marcel 73, 74, 75, 76

Herriot, Édouard 70, 85

Hitler, Adolphe 80

Houphouët-Boigny, Félix 134, 149

Hutin, Paul 23

J

Jacquinet, Camille 22

Jeanneney, Jean-Marcel 85

Jeukens, Jean 25, 27, 28, 30, 153

Juin, Alphonse, maréchal 105, 108

Junot, Michel 144

K

King, Martin Luther 190

Kir, Félix 144

L

Labarthe, André 86

Laborde, Jean de 84

Lacave, André 167

Lachal, Raymond 74

La Grande, Amaury de 46

Lahoz, Emmanuel 160

La Myre-Mory, Robert de 74

Laniel, Joseph 40, 74, 79, 80, 85, 139, 141, 153, 177

Lapie, Olivier 85

La Rocque, François de 144

Lattre de Tassigny, Jean de, général 93

Laurens, Camille 143

Laval, Pierre 103

Lazard, Simone 32, 64, 157

Leblanc, Michel 36

Lecacheux, Joseph 77

Lecourt, Robert 186

Legentilhomme, Paul, général 89, 101

Legge, colonel 84

Lejeune, Max 154, 165

Lemery, Henry 84

Lemonnier, André, contre-amiral 93, 112, 114, 122, 126

Lestapis, Samuel de 74

Le Troquer, André 90, 91, 101

Lévy, Louis 87

Leygues, Georges 69, 97, 98, 99, 104, 109, 111, 118, 126, 133

Liautey, André 143

Lurie, Cerf 158

Lyrot, Hervé de 76

M

Madoux, André 29

- Maginot, André 17, 21, 22, 23, 24, 25, 29, 39, 56, 60, 65, 70, 71, 161, 166, 171, 172, 174
- Magnan, André 74
- Mandel, Georges 15, 79, 80
- Marcellin, Raymond 144
- Marin, Louis 41, 79
- Marizier, Pierre 33, 34
- Maroselli, André 110
- Marquet, Jean 167
- Martinaud-Déplat, Léon 143
- Massigli, René 83, 89, 90
- Matrot, Pierre 34, 35, 157
- Mayer, Daniel 50
- Mayer, René 90, 141, 177
- Mégier, Gérard 160
- Mendès France, Pierre 64, 85, 90, 133, 141
- Menthon, François de 90
- Michelet, Edmond 105, 106
- Millerand, Alexandre 70
- Missoffe, François, contre-amiral 105, 131
- Miterrand, François 33, 35, 62, 165, 169, 172, 177
- Moch, Jules 101, 105, 139, 158
- Mollet, Guy 134, 149, 183
- Monnet, Jean 83, 90, 92, 102
- Morice, André 139, 141, 143, 146
- Morlet, Gilbert 25, 28, 153
- Muselier, Émile, amiral 83, 100
- N** _____
- Nanty, Fernand 25
- Neuwirth, Lucien 151
- O** _____
- Ortoli, Paul, contre-amiral 105
- P** _____
- Palewski, Gaston 92, 151
- Pâques, Georges 115
- Pellé, Léon 76
- Perreau-Pradier, Pierre 76
- Pétain, Philippe 25, 31, 87, 112, 114, 136, 140
- Petsche, Maurice 32, 64, 74, 150, 157, 168
- Peyrefitte, Alain 149, 150
- Pflimlin, Pierre 139, 149
- Philip, André 85, 86, 91, 92, 95
- Philip, Olivier 158
- Pierre-Bloch, Jean 43, 47, 85
- Piétri, François 73, 99
- Pinay, Antoine 135, 139, 140, 141, 142, 144, 146
- Pineau, Christian 84
- Pinelli, Noël 40
- Plait, André 140
- Pleven, René 84, 90, 91, 165, 177
- Poher, Alain 97, 98
- Poincaré, Raymond 17, 18, 21, 22, 23, 24, 26, 29, 32, 56, 60, 65, 69, 72, 154, 161, 190
- Polimann, Lucien, chanoine 24, 63
- Pompidou, Georges 35, 61, 143, 150, 155, 158, 181, 187, 192, 195, 197
- Pouille, Lucien 32, 154
- Prades, Georges 75
- Q** _____
- Queuille, Henri 83, 85, 86, 88, 89, 90, 91, 92, 94, 95, 139, 165
- R** _____
- Ragueneau, Philippe 152, 153
- Raincourt, Philippe de 140
- Ramadier, Paul 28, 106, 108, 109, 110, 125, 152
- Ratier, Anthony 72
- Reibel, Charles 75, 80
- Rémond, René 15, 78, 80

Rey, Henry 160
Reynaud, Paul 24, 37, 39, 69, 70, 71, 73,
74, 75, 76, 77, 79, 80, 87, 138, 139,
140, 141, 142, 143, 145, 195, 197
Ribeyre, Paul 139
Richez, Charles 36
Richoux, Robert 159
Rocard, Michel 15
Rochette, Maurice 27
Rollin, Louis 74, 76, 77, 80
Rousselot, René 30, 32, 33, 34, 35, 49,
138, 145, 153, 157, 158

S

Sablé Louis, vice-amiral 102, 116, 117
Salziger, Jean-Claude 35
Sarraut, Albert 23, 75
Savard, André 26, 27, 30, 31, 32, 33, 34,
136, 137, 146, 157
Schleiter, François 27, 29, 137, 138, 147
Schleiter, Gabriel 24
Schuman, Robert 111, 139, 165
Sembat, Marcel 16
Soustelle, Jacques 92, 153, 154
Stehlin, Paul 159

T

Tapin, Lucien 25, 172
Tardieu, André 60, 69, 74, 80, 99, 140
Taton-Vassal, Louis 23, 72
Taurines, Jean 80
Teitgen, Pierre-Henri 110
Terrasse, André 72, 73, 77

Teysot, capitaine 92
Thellier, Paul 73, 76
Thévenon, Hippolyte 28, 153
Thiébaud, Gaston 24, 25, 26, 27, 136
Thomas, Eugène 97, 113, 139
Thorez, Maurice 79, 108
Tillon, Charles 106
Tixier, Adrien 89, 90
Tixier-Vignancour, Jean-Louis 74, 78
Tomasini, René 153, 160
Tourné, André 167
Tourte, Georges 153
Trorial, Jacques 159

V

Vanet, Gérard 160
Varin, René 23
Ventenat, Marcel 80
Vincent, Adolphe 74, 98, 108, 109, 110,
117, 125, 132, 141
Vinel, Hugues 166
Vuillaume, Jean 26, 27, 136, 137

W

Wallach, Alfred 79, 80
Weygand, Maxime, général 100, 174

Z

Zaepffel, Camille 30, 31

TABLE DES MATIÈRES

Préface	7
<i>Christian Namy</i>	
Introduction	9
<i>Olivier Dard</i>	

PREMIÈRE PARTIE

LOUIS JACQUINOT EN MEUSE

Cahier d'illustrations n° 1 (8 pages)

Les archives des hommes politiques : l'exemple de la Meuse	13
<i>Lydiane Gueit-Montchal</i>	
Louis Jacquinot dans l'environnement politique meusien	21
<i>Jean-Pierre Harbulot</i>	
Louis Jacquinot : de l'engagé volontaire à l'officier de réserve	37
<i>François Cochet</i>	
Point de vue d'un élu local	49
<i>Rémi Herment</i>	
Louis Jacquinot : de l'oubli en général, du sien en particulier... ..	55
<i>François Dosé</i>	
Regard sur un parcours politique	59
<i>Gérard Longuet</i>	

DEUXIÈME PARTIE
LA CARRIÈRE POLITIQUE DE LOUIS JACQUINOT

Cahier d'illustrations n° 2 (15 pages)

	Louis Jacquinot et l'Alliance démocratique <i>François Audigier</i>	69
	Louis Jacquinot et la France libre <i>Jean-François Muracciole</i>	83
	Louis Jacquinot ministre de la Marine, le « Colbert de la Libération » ? <i>Thomas Vaisset et Philippe Vial</i>	97
	Louis Jacquinot et le CNIP : la difficile insertion d'un grand notable dans un grand parti (1948-1962) <i>Gilles Richard</i>	135
208	Louis Jacquinot et le gaullisme <i>Jérôme Pozzi</i>	149

TROISIÈME PARTIE
LE MINISTRE

Cahier d'illustrations n° 3 (18 pages)

	Louis Jacquinot et les Anciens combattants <i>Julie Bour</i>	165
	Louis Jacquinot, ministre d'État chargé des DOM et des TOM (août 1961-janvier 1966) <i>Frédéric Turpin</i>	177
	Louis Jacquinot, un mentor ? <i>Olivier Stirn</i>	189
	Conclusion <i>Gilles Richard et Olivier Dard</i>	193

Cahier d'illustrations n° 4 (9 pages)

	Bibliographie	199
	<i>Index nominum</i>	201
	Table des matières	207

Héritier de Raymond Poincaré et d'André Maginot, combattant des deux guerres mondiales, modéré rallié à la France libre et au général de Gaulle à Londres, Louis Jacquinot (1898-1993) est une personnalité importante de l'histoire politique de la France du vingtième siècle. Député de la Meuse entre 1932 et 1973, président du Conseil général durant 28 années, il fut ministre à plus de quinze reprises sous les III^e, IV^e et V^e Républiques, notamment à la Marine, aux Anciens combattants ou à l'outre-mer.

En s'appuyant sur des archives inédites et de nombreux témoignages, ce livre retrace le parcours politique d'une des grandes figures méconnues de l'histoire politique française, d'un modéré de l'Alliance démocratique devenu ensuite un indépendant rallié à la V^e République. En même temps qu'il enrichit la connaissance de l'histoire générale des trois dernières Républiques, ce volume éclaire l'histoire de la Meuse et de la Lorraine que Louis Jacquinot incarne pendant près d'un demi-siècle.

Louis Jacquinot n'a cessé d'être photographié au cours de sa longue carrière et a laissé un fonds iconographique d'une grande richesse. Une partie de ces clichés est aujourd'hui rassemblée dans ce recueil. Parfois officielles, frappantes, étonnantes ou encore anecdotiques, ces photographies parlent de l'homme et de ses fonctions. Elles permettent de retracer la vie de Louis Jacquinot depuis la Meuse et d'explorer le monde qu'il a arpenté à travers ses fonctions politiques.

Couverture : Louis Jacquinot dans son bureau
à Paris vers 1960
© Archives départementales de la Meuse, 47 J 231

<http://pups.paris-sorbonne.fr>

